



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Date : Le 2 décembre 2024

Heure : 19 h

Endroit : École Saint-Modeste

Présences : Tania Beaulieu-Roussel, Steve Bélanger, Claudie Castonguay, Claudie D'Amours, Cloé Gagné, Philippe Lapierre, Pascale Lavoie, Isabelle Morin, Lyne Paradis, Kevin Rodrigue et Isabelle Soucy

Absences : Simon Chevrier, Lisa-Marie Imbeault et Audrey Ouellet

Public : Aucun

SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
1. Bienvenue / Ouverture de la séance et vérification du quorum (art. 61 LIP)	M. Steve Bélanger, directeur, souhaite la bienvenue aux membres. Vérification des présences pour le quorum.	
2. Adoption de l'ordre du jour	M. Philippe Lapierre fait la lecture de l'ordre du jour. Les points suivants sont ajoutés : 12.1 Présentation de films dans nos écoles 12.2 Panier de Noël à l'école des Vieux-Moulins IL EST PROPOSÉ par Mme Claudie D'Amours et résolu QUE l'ordre du jour soit adopté avec ces modifications. LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CE 2024-25-0008)	

SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
<p>3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance (21 octobre 2024) et suivis</p>	<p>Les membres ont pris connaissance du procès-verbal avant la rencontre donc aucune lecture n'est faite.</p> <p>Suivis :</p> <p>Consultation des parents pour sorties et levées de fonds</p> <p>Pour nos deux écoles, un sondage par Forms sera envoyé aux parents au retour des fêtes afin de les consulter sur les idées de sorties de fin d'année.</p> <p>Questionnement sur les activités avant le premier CÉ</p> <p>M. Steve Bélanger s'est informé et explique aux membres que le président est en poste jusqu'à l'assemblée générale de parents de septembre où il y perd ses fonctions. Jusqu'à la première rencontre, c'est la direction d'école qui a ce rôle et a plein pouvoir. M. Steve Bélanger peut donc approuver une activité ou sortie qu'il juge appropriée, mais tient à rendre des comptes aux membres lors de la première rencontre.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Isabelle Soucy et résolu QUE le procès-verbal de la séance du 21 octobre 2024 soit adopté tel que présenté.</p> <p>LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CE 2024-25-0009)</p>	

SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
<p>4.3 Contenus éducation à la sexualité</p> <p>4.4 Normes et modalités</p> <p>4.5 Programmation des activités et sorties et dérangements à l'horaire</p>	<p>IL EST PROPOSÉ par Mme Claudie D'Amours et résolu QUE les contenus éducatifs COSP soient approuvés.</p> <p>LA PROPOSITION EST APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ (CE 2024-25-0011)</p> <p>M. Steve Bélanger explique aux membres que nous n'avons plus à approuver les contenus éducation à la sexualité, car ils sont maintenant inclus dans le cours de CCQ. Discussion sur les sujets traités et qui peuvent être dérangeants pour certains.</p> <p>Les membres ont pris connaissance des documents avant la rencontre.</p> <p>M. Steve Bélanger présente les changements faits aux normes et modalités du primaire et du secondaire. Ce sont nos obligations concernant les évaluations, les dates de remises officielles et les pourcentages attribués. Le gros changement fait est au secondaire, car il a été décidé d'enlever les exemptions.</p> <p>Saint-Hubert</p> <p>Les élèves de 6^e année de l'école des Vieux-Moulins et de l'école Riou visiteront l'écurie lors de la journée porte ouverte du secondaire.</p>	

SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
<p>4.6 Plan triennal</p>	<p>Le 13 décembre : Visite de la chorale de Noël aux résidents du Pavillon Durocher.</p> <p>Le 23 janvier : Témoignage d'un survivant de l'Holocauste pour les élèves du secondaire.</p> <p>Le 3 février : Centre récréatif PGR à Notre-Dame-du-Lac lors de la journée pédagogique du service de garde.</p> <p>Le 5 février : Activité « Vivre caché » par le Musée de l'Holocauste de Montréal pour les élèves du secondaire.</p> <p>Le 14 février : Classe-neige à Saint-Mathieu pour les élèves de 5^e et 6^e années.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Lyne Paradis et résolu QUE les activités et sorties et dérangements à l'horaire soient approuvés.</p> <p>LA PROPOSITION EST APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ (CE 2024-25-0012)</p> <p>Présentation du plan triennal par M. Steve Bélanger. Les membres n'ont aucun commentaire à remettre aux représentants au comité de parents.</p>	

SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
<p>4.7 Budgets 2023-2024</p>	<p>Présentation des soldes de l'année 2023-2024 selon les pourcentages dépensés et explications.</p> <p>M. Steve Bélanger présente aussi le budget des services de garde. Ceux-ci ont un bon surplus en 2023-2024. Cette année, il a été décidé qu'en mai, si les services de garde prévoient des surplus en fin d'année, ceux-ci serviront à diminuer les frais chargés aux parents. Les balises sont encore à venir. Cette année un gros changement a eu lieu concernant l'entretien ménager qui est passé de 1500 \$ par mois au lieu de 2800 \$ pour l'année. Ceci épongera assurément une partie des surplus.</p> <p>Explications également concernant le reliquat. Nous aurons 5957.32 \$ pour nos écoles. Un sondage avait envoyé aux parents qui pouvaient s'inscrire selon certains critères afin de recevoir un crédit (reliquat). Pour notre acte d'établissement, 31 parents s'étaient inscrits donc près de 190 \$ pour chacun. Nous pourrions probablement en ajouter selon les situations particulières avant de confirmer le tout. Ce montant servira en premier temps à éponger les soldes des effets scolaires et des frais de garde des parents et les surplus seront remis par chèque.</p>	
<p>4.8 Demandes/besoins en commandites et levées de fonds</p>	<p>L'école de Saint-Modeste a reçu 5 cartes de 50 \$ en don de la part du contractant en entretien ménager. Les enseignants cibleront des élèves dans le besoin afin de leur remettre avant Noël.</p>	

SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
5. Comité de vigilance	<p>M. Steve Bélanger n'a rien de nouveau à ajouter. Il mentionne que la porte ouverte du secondaire à l'école des Vieux-Moulins se tiendra le 11 décembre ou en janvier selon les approbations de sorties des deux conseils d'établissement.</p>	
6. Représentante des services de garde	<p>Mme Isabelle Soucy informe les membres qu'un sondage a été fait aux parents de nos deux écoles afin de vérifier leur besoin en garde pour la semaine de relâche. Suite à ce sondage, 9 avaient des besoins pour Saint-Modeste et 12 pour Saint-Hubert. Il est important de noter que nous ne recevons pas de subvention pour la semaine de relâche donc, nos services de garde doivent s'autofinancer.</p> <p>Un tableau permettait de calculer le déficit si nous décidions d'ouvrir et pour Saint-Modeste, nous arrivons à 955.61 \$ et Vieux-Moulins à 847.72 \$ en déficit.</p> <p>Une résolution est donc complétée afin de fermer nos services de garde durant la semaine de relâche et Mme Isabelle Morin et Mme Izabel Caron-Fraser informeront les municipalités de notre décision. Mme Isabelle Soucy se chargera d'envoyer rapidement un courriel aux parents pour les aviser.</p> <p>Mme Isabelle Soucy informe les membres que le 6 janvier sera une journée pyjama avec probablement une sortie au tipi pour Vieux-Moulins et un pique-nique pour Saint-Modeste.</p> <p>Félicitations des membres pour les belles activités au service de garde.</p> <p>La demande au CSS est faite pour le système Hop-Hop à Saint-Modeste. La commande du matériel sera faite dès que le tout sera</p>	

SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
	<p>approuvé par les ressources informatiques. Le tout devrait être mis en place vers la mi-janvier.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Claudie Castonguay et résolu QUE le Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup et le conseil d'établissement conviennent de ne pas offrir des services de garde pendant la semaine de relâche qui se tiendra du 3 au 7 mars 2025.</p> <p>LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CE 2024-25-0013)</p>	
7. Représentant de l'OPP de l'école des Vieux-Moulins	M. Kevin Rodrigue mentionne qu'il y aura un déjeuner au gymnase en pyjama pour Noël.	
8. Responsable de la trésorerie	Mme Isabelle Morin informe les membres que 36.15 \$ ont servis à l'achat de galettes et de café lors de l'assemblée générale de septembre.	
9. Représentants au comité de parents	<p>Mme Cloé Gagné mentionne les points discutés à la rencontre du 5 novembre :</p> <p>Règles et critères d'inscription</p> <p>Détermination des services éducatifs</p>	

SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
	pour ramasser des denrées. Les membres trouvent l'idée intéressante et voudraient que Saint-Hubert fasse de même. Information à valider avec la municipalité.	
13. Questions du public	Aucune.	
14. Levée de l'assemblée	<p>IL EST PROPOSÉ par Mme Pascale Lavoie et résolu QUE l'assemblée soit levée à 21h05.</p> <p>LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CE 2024-25-0014)</p>	



Steve Bélanger, directeur



M. Philippe Lapierre, président